

LOIRE ATLANTIQUE **les** **nouvelles**

Edité par la Fédération du Parti Communiste Français - N° 531 - 13 décembre 1990 - Prix 2,50 F

SOMMAIRE

• L'INCENDIE	2	• INDRET EN QUESTION ?	5
• PAIX DANS LE GOLFE	3	• CONFÉRENCE FÉDÉRALE	6
• SUCCÈS CGT		• SOUSCRIPTION	
• PRÉ-RETRAITE		• LES BANLIEUES	7
• LES POMPIERS MANIFESTENT	4	• LE PROJET JOXE	
		• NOËL AVEC LE SPF	

DES PAROLES ET DES ACTES

Les cotes de popularité du Président de la République et du Premier Ministre sont en baisse, nous disent différents sondages d'opinion.

A n'en pas douter, la politique qui conduit à enrichir la bourse, les spéculateurs et les grandes entreprises, et à sacrifier des millions de familles en est la raison.

Dans son discours de Bron, François Mitterrand a, semble-t-il, vu le problème, mais il n'y apporte pas un petit sou pour le résoudre.

Jean-Pierre Chevènement s'émeut du chômage et du "nombre toujours croissant de travailleurs précaires", mais envoie encore de nouvelles troupes dans le golfe, car pour la guerre l'argent ne manque pas.

Michel Rocard déclare : "La France des villes est depuis longtemps une société à deux vitesses. Il nous faut une impulsion nouvelle pour que les décrets ne se creusent pas". Mais il poursuit la politique qui creuse ces écarts.

Les écarts entre le langage et les actes ne passent pas non plus inaperçus. Les gens de gauche qui veulent une politique de gauche s'en accommodent mal. Devant les difficultés rencontrées à la base, dans son propre parti, Pierre Mauroy appelle à resserrer les rangs autour du

Président. Mais cela ne suffira pas si des modifications profondes ne sont pas apportées dans la politique suivie aujourd'hui.

Les communistes de Loire-Atlantique viennent de se réunir pour la préparation de leur 27^e Congrès.

Ils ont beaucoup discuté, dialogué, échangé des points de vue, sur le monde en changement, sur la France.

Leurs débats, parfois passionnés, marquant toujours l'attention, étaient bien loin des joutes oratoires masquant mal des arrières pensées carriéristes que l'on trouve chez d'autres partis. Là, une seule volonté, répondre le mieux possible, avec leur parti, à l'attente de la population et agir avec elle.

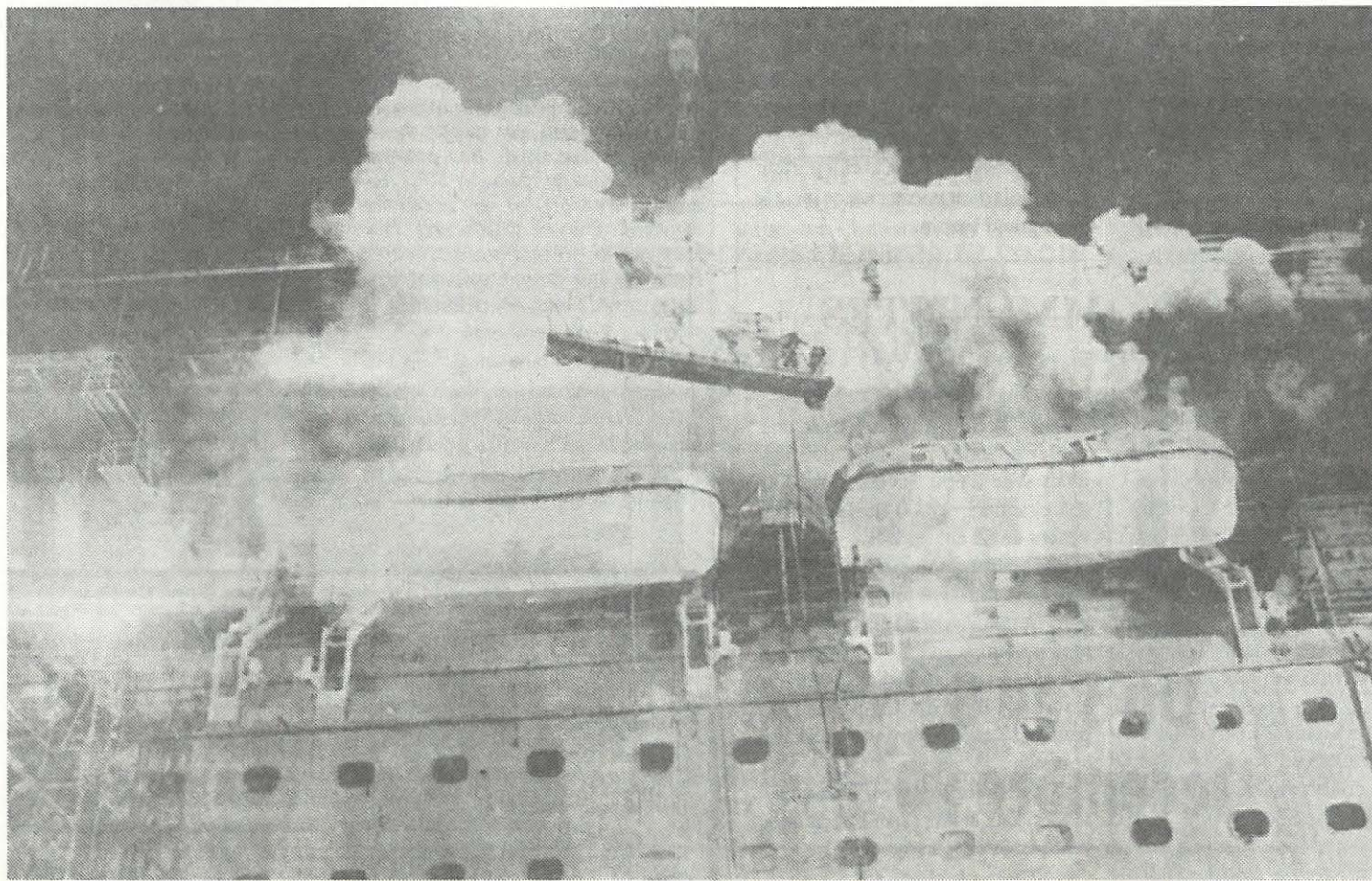
A cette veille de Noël, alors que les difficultés s'accroissent dans les quartiers populaires, 70 millions de francs dorment dans les caisses des ASSEDIC en Loire-Atlantique et ne vont pas être utilisées, si personne n'intervient.

Les communistes de Nantes, Saint-Nazaire, Trignac,... vont agir avec les familles concernées pour qu'il en soit autrement.

Des paroles et des actes.

Jean PERRAUDEAU

LE "MONARCH OF THE SEAS" VA ÊTRE RÉPARÉ. SA LIVRAISON EST PRÉVUE FIN 1991. MAIS LES EFFORTS À DÉPLOYER NE DOIVENT PAS CONDUIRE À UNE DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SÉCURITÉ DES PERSONNELS.



COUPS DE...

AINSI FONT, FONT, FONT... LES PETITES MARIONNETTES...

Le thème de ce colloque national qui vient de se tenir à Châteaubriant visait à "améliorer la vie quotidienne des chômeurs", et vraiment rien n'est à rejeter dans ce domaine.

Vu la publicité faite autour de "cet événement", qui devait déplacer deux ministres, on était en droit d'attendre quelques mesures concrètes.

Les 4 000 chômeurs de la région castelbriantaise resteront donc sur leur faim - sans jeu de mots -

Le ministre du travail Soisson s'était décommandé. Ne restait que Bernard Kouchner, ministre d'Etat à l'action humanitaire.

Mais les chômeurs n'étaient pas invités.

Quelques propositions ont bien été avancées, comme la gratuité des transports, téléphone gratuit pour répondre aux petites annonces, création des fonds sociaux intercommunaux... Mais le secrétaire d'Etat n'était pas là pour y répondre. Il collectait les propositions, n'en ayant pas lui-même à faire.

Pourtant pour "améliorer la vie quotidienne des chômeurs", une mesure urgente est à prendre : la distribution des sommes considérables qui dorment dans les caisses de l'ASSEDIC et qui ne sont pas distribuées. Ainsi, pour le simple secteur de St-Nazaire 1,87 million de francs sont bloqués. De quoi agrémenter cette période de fin d'année.

Mais Bernard Kouchner se promène.

Dans quelques jours il sera à Brive, ensuite à Dunkerque pour le même sujet.

Ainsi font, font, font...

... **PIOCHE !**

A QUINZE JOURS DE SES PREMIERS ESSAIS EN MER, UN DES PLUS GRANDS NAVIRES DU MONDE A ÉTÉ EN PARTIE DÉTRUIT AU COURS D'UN DES PLUS GRAVES INCENDIES DE L'HISTOIRE MARITIME.

150 pompiers se sont dépensés sans compter toute la nuit pour enrayer l'incendie du "Monarch of the Seas". Le feu prit vite des proportions dramatiques.

Jean-René Teillant, membre du Secrétariat fédéral, s'était rendu sur les lieux. Christian Guibert, membre du CHSCT et René Magré secrétaire du syndicat CGT étaient également présents dans la nuit. Vers minuit, René Magré déclarait :

"J'ai beaucoup de tristesse quand je vois ce bateau flamber. C'est quand même le fruit du travail de nombreuses personnes de ce chantier. C'est un spectacle désolant.

Ça va poser des problèmes graves pour le personnel et il y a risque de chômage technique. Il faut que le personnel ne voit pas ses intérêts lésés, dans cette affaire-là".

APRÈS L'INCENDIE AUX CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

QUESTIONS À RENÉ MAGRE

Lundi 3 novembre, en fin de journée de travail, un incendie se déclare sur le paquebot A 30 ("Le Monarque des Mers").

Rapidement il va prendre de l'extension et prendre des proportions dramatiques. Il faudra près de 24 heures aux pompiers pour venir à bout du sinistre.

René Magre, secrétaire du syndicat CGT des Chantiers, était sur place, tard dans la nuit, pour Les Nouvelles. Il répond à nos questions.

Comment un tel incendie peut se déclarer et prendre de telles proportions alors qu'il y a pourtant beaucoup de monde à bord pour donner l'alerte rapidement ?

Tout d'abord, il faut dire, c'est à souligner, que c'est la première fois dans l'Histoire des Chantiers qu'un tel sinistre a lieu. La longue expérience du chantier lui permet de maîtriser y compris les risques de ce type. Mais il faut savoir que dans la construction d'un paquebot, la maîtrise de l'incendie est toujours présente et on ne maîtrise jamais rien à 100 %. D'autre part, l'heure à laquelle s'est déclaré le feu était la plus mauvaise qui soit, le moment où le personnel débauchait.

D'accord, mais enfin, il n'y a pas que la fatalité, il y a bien des causes ?

Bien sûr, il faudra faire l'analyse, tirer les conséquences et prendre toutes les mesures nécessaires. Nous allons nous y employer pour notre part car n'oublions pas qu'au-delà

des conséquences graves de ce drame, il aurait pu y avoir aussi mort d'homme. Heureusement, il n'en a rien été.

Alors, et les conséquences ? Justement sur l'entreprise et sur les hommes ?

Les conséquences, je crois, sont de deux ordres. Il y a d'abord l'inquiétude du personnel par rapport à l'avenir : tellement de monde ont tiré à boulets rouges sur la Navale ces dernières années que l'idée du "coup de grâce" a évidemment plané dans les esprits. Il y a aussi les complications que cela va engendrer dans la production globale des chantiers. Sur ce point, je suis certain que l'entreprise et le personnel ont les capacités de faire face et de démontrer une fois de plus leur savoir-faire.

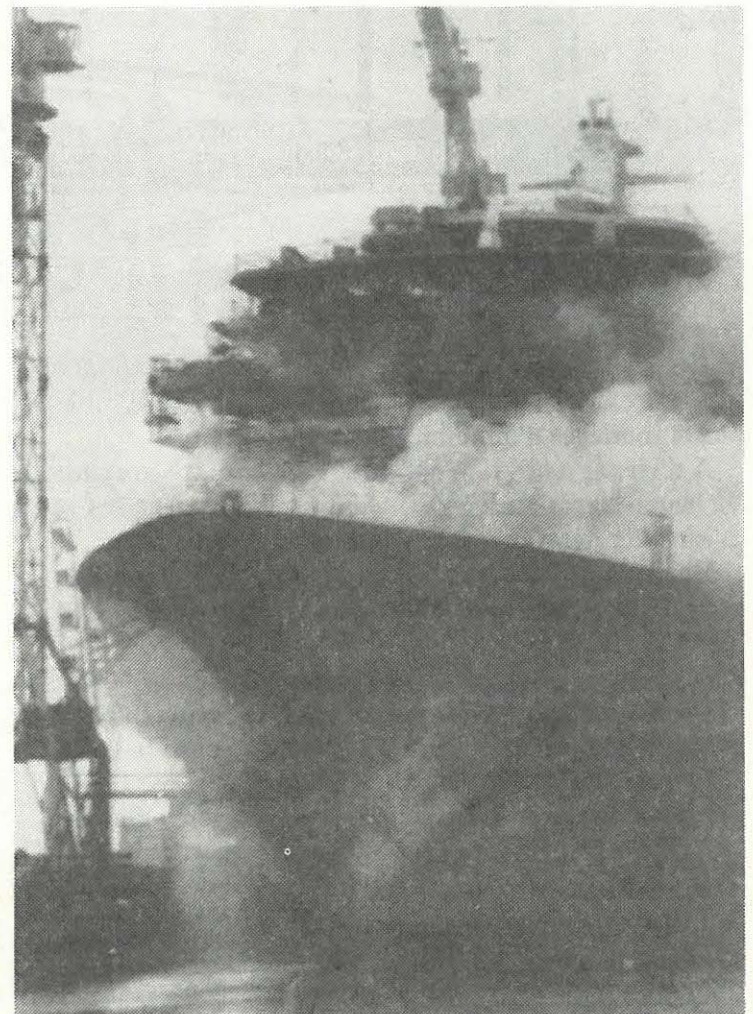
Et le personnel ?

Là, il y a deux questions : ceux qui ont été touchés directement avec une mise au chômage et le reste du personnel qui a continué son activité.

Bien sûr, ces derniers s'interrogent, je l'ai déjà dit, mais il y a surtout ceux qui ont été contraints au chômage. Dès le mardi matin, nous sommes intervenus pour faire en sorte que la période de chômage soit la plus courte possible et que personne ne soit pénalisé dans son salaire. Nous avons obtenu que dès le jeudi matin le travail reprenne et que sur les 15 h 40 perdues, 10 h 40 soit rémunérées par le chômage et la Direction, qui a refusé d'aller au-delà. Il restera donc 5 heures à récupérer.

Comment vois-tu l'avenir ?

Je ne crois pas que l'avenir soit assombri par le drame du A 30. Rien ne le justifierait. Les commandes mondiales sont en progression. Et je dirais que ce sinistre a une nouvelle fois révélé combien la Navale est un moteur essentiel à l'économie Régionale et Nationale. Je crois que les Chantiers de l'Atlantique ont un grand avenir devant eux. Un avenir porteur d'emplois dans une région qui en a le plus grand besoin.



LES COMMUNISTES DE LA NAVALE S'EXPRIMENT

Le Parti Communiste Français s'associe à la grande émotion des travailleurs du Chantier de l'Atlantique, devant le gigantesque incendie qui a ravagé une partie du paquebot "Monarch of the Seas".

Le résultat d'une année de travail, des ouvriers, cadres, techniciens et ingénieurs est partiellement remis en cause. C'est un coup très dur.

Ce navire devant être construit dans des délais très courts, cela engendre de mauvaises conditions de travail : encombrement des locaux, ... Ce qui provoque malheureusement des incidents.

Les communistes du Chantier exigent que tout soit mis en œuvre pour que les travaux à bord des navires soient exécutés dans les meilleures conditions possibles en

respectant toutes les règles de sécurité.

Le Parti Communiste Français tient à saluer tout le courage des sapeurs pompiers qui ont œuvrés toute la nuit dans des conditions très difficiles pour sauver la plus grande partie du navire.

Les communistes du Chantier de l'Atlantique ne peuvent que déplorer la mise en chômage technique des 2 500 travailleurs évoluant sur le navire et demandent à la direction et au pouvoir public que ces travailleurs ne soient pas pénalisés sur leurs salaires.

Les communistes du Chantier de l'Atlantique affirment que l'entreprise, les salariés sauront faire face à ce nouveau défi sans pour cela aggraver les conditions de travail.

DÉCLARATION DES ÉLUS COMMUNISTES DE SAINT-NAZAIRE

L'incendie qui a ravagé une partie du paquebot "Monarch of the Seas" a anéanti une année de travail de plus de 2 000 personnes. c'est une très grave perte.

Les élus communistes saluent le courage exemplaire des sapeurs pompiers qui dans des conditions difficiles ont empêché un désastre encore plus grand.

La population de la région nazairienne est particulièrement affectée par ce drame qui a touché une industrie marquant profondément l'histoire de cette région.

Toutes les tentatives visant à affaiblir ce secteur n'y feront rien. La construction navale reste un des piliers essentiels de l'activité appelée à se développer. Le commerce par voies maritimes se développe. Les constructions de navires dans le monde sont en pleine expansion. L'exigence de la population pour des commandes aux chantiers doit rester forte.

Ce grave accident met en même temps en relief la place irremplaçable de la construction navale dans l'économie régionale.

Ainsi sur le paquebot, c'est une véritable "zone industrielle" qui s'activait avec 2 600 travailleurs : 600 des chantiers, 2 000 de l'extérieur venant de 60 entreprises.

Aujourd'hui, tous les travailleurs n'ont pas retrouvé un poste de travail. Certains vont être sans emploi pour un temps.

Le "Monarch of the Seas" est bien assuré, a-t-il été dit. Ce qui est vrai pour les tôles doit l'être aussi pour les hommes.

Des solutions doivent être envisagées. Eux et leurs familles ne doivent pas être lésés.

Le Président de la compagnie d'armement américaine (Royal Caribbeau Cruise Line), M. Richard Fain, est venu à Saint-Nazaire pour constater les dégâts et envisager les suites à donner.

L'armateur a décidé de faire poursuivre la construction du navire avec les réparations nécessaires. Il est envisagé d'utiliser certains éléments de l'autre paquebot (B 30), de la même compagnie, déjà en construction, pour les placer sur le "Monarch of the Seas".

L'armateur accepterait la livraison du "Monarch" pour octobre 1991. Dans cette situation le paquebot B 30 subirait lui aussi quelque retard.

Des négociations sont donc prévues en janvier 1991 pour revoir les contrats.

Il est évident que les travailleurs de la navale sauront relever le défi. Cependant, cela ne peut aller sans une grande vigilance sur les conditions de travail et de sécurité.

Selon nos informations, il resterait 300 intérimaires qui ne sont pas encore réemployés.

EMPÊCHONS LA GUERRE

OUI AU DIALOGUE - OUI A LA VIE - OUI A LA PAIX

Plusieurs personnes se sont rassemblées à Nantes et à Saint-Nazaire à l'initiative de "l'Appel des Cent", pour dire non à la guerre dans le golfe, pour dire non à la logique de guerre".

Alors que 57 % des Français s'opposent à une intervention armée en Irak, le

Jérusalem, le Golan, le Sinaï, le Liban.

Avec tous les pacifistes du monde, il souhaite que les résolutions de l'ONU prises depuis 1967 pour le retrait des forces armées avec négociation dans cette région du monde soient appliquées. Mais il ne peut

nifestations, Georges Marchais a déclaré récemment : "Nous ne nions pas les responsabilités de Saddam Hussein dans la situation créée, ni les difficultés pour parvenir à une solution négociée.

"Mais rien ne saurait légitimer le massacre de dizaines de milliers d'hom-



gouvernement français vote la résolution de l'ONU donnant le feu vert pour le déclenchement d'un conflit. A St-Nazaire, l'orateur, Jo Patron, condamnait : "Saddam Hussein qui a envahi le Koweït et Israël qui a occupé la Cisjordanie, Gaza,

y avoir deux poids, deux mesures... sinon, ce sont des intérêts autres que ceux de la Paix qui sont recherchés... et le Conseil de Sécurité outrepassé ses prérogatives..."

Le Parti Communiste Français soutenait ces ma-

mes, de femmes et d'enfants. Il faut empêcher cette guerre dans laquelle la France serait engagée. Toutes les possibilités de solution politique ne sont pas épuisées. Il faut préserver la paix. C'est là notre souci primordial."

ELECTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL A LA SEMT-PIELSTICK LA CGT DEVIENT LA 1^{re} ORGANISATION SYNDICALE TOUS COLLEGES CONFONDUS

Dans le 1^{er} collège :

Avec 49,26 % en titulaires et 47,26 % en suppléants la CGT gagne respectivement + 6,61 % et + 5,64 %

- la CFDT perd : 4,36 % et 6,20 %

- FO perd 2,24 % et gagne + 0,57 % en suppléants

La CGT gagne 1 siège en supplantant au détriment de la CFDT

Dans le 2^e collège :

Avec 36,36 % en titulaires et 35,47 % en suppléants :

- la CGT gagne respectivement + 4,70 % et + 6,81 %

Avec 43,77 % en titulaires et 43,24 % en suppléants :

- la CFDT gagne + 3,11 % en titulaires et perd - 1,76 % en suppléants

et FO perd respectivement - 7,80 % et - 5,05 %.

La CGT gagne 1 siège supplantant au détriment de la CFDT

LETTRE D'UN JEUNE LECTEUR

Un jeune lecteur en "contrat-emploi-solidarité" (CES) nous écrit pour expliquer les difficultés dont il a été l'objet : modifications des dates du contrat, salaires incomplets.

"...Regardant mes fiches de paie, je me suis aperçu que je n'étais payé que pour 3 semaines au lieu des 5 effectuées. J'ai donc demandé une explication et un ajustement à mon employeur. Celui-ci m'a dit qu'il en parlerait au Président de l'Association. Le 23 novembre, après 3 semaines de réclamations et n'ayant toujours pas de réponse tangible, ma patience était à bout, je suis allé à la Direction Départementale du Travail où l'on m'a remis un document en me disant de le donner à mon employeur. En lui remettant ce document, je lui ai octroyé un délai de 3 jours, suite auxquels je pensais aller aux Prud'hommes. Cela ne sera pas nécessaire parce que mon solde doit m'être réglé le 03/12/90, soit, 2 mois après la fin de mon emploi.

En conclusion, je voudrais dire aux jeunes travailleurs qu'on a des droits et qu'il faut les faire respecter. Si on ne peut pas les faire respecter seul, alors il faut faire intervenir les organismes compétents. La lutte est la seule façon d'obtenir le respect de nos droits et de notre dû, à nous, jeunes de la classe ouvrière.

Luttons et nous obtiendrons."

Thierry

C'est la conclusion qui convient.

AÉROSPATIALE - NAVALE - SEMT-PIELSTICK 570 EMPLOIS STABLES SONT DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT LA CGT RÉCLAME AVEC FORCE UNE VÉRITABLE PRÉ-RETRAITE A 55 ANS

Réunis à plusieurs reprises, les syndicats et sections syndicales CGT et UFICT CGT de l'aérospatiale, de la Navale et de la SEMT-PIELSTICK de Saint-Nazaire ont examiné la revendication d'une véritable pré-retraite à 55 ans, revendication exprimée avec force par les salariés des trois établissements, ayant atteint cet âge avec 30 ou 40 ans d'ancienneté de service, si ce n'est plus.

Dans ces trois entreprises, les plans de charges nécessitent l'accroissement et le renouvellement des effectifs. C'est ce qu'affirme la CGT en montrant leurs bons résultats industriels et commerciaux. Le chiffre d'affaires dans chacun des établissements "est en évolution... mais la masse salariale est en constante diminution".

Pour la CGT, "l'importance des travailleurs employés en "précarité", en "sous-traitance", le nombre d'heures supplémentaires" pratiquées, justifie qu'un plan d'embauches soit immédiatement réalisé.

Cela peut se conjuguer avec le départ des salariés qui le veulent à 55 ans, en assurant leur remplacement par des embauches préalables. La CGT note que : "le vieillissement avec des disparités a atteint un seuil d'alarme. L'âge moyen est :

- à l'Aérospatiale de 41 ans
- à la Navale de 43 ans
- à la SEMT de 46 ans

Donc "l'embauche de jeunes dotés des dernières données techniques et technologiques favorisera ce regain de vitalité, les entreprises ne s'en porteront que mieux. Il faut donc vite procéder au départ des anciens qui le désirent à 55 ans et les remplacer". Les départs en pré-retraite, avec le Fonds National de l'Emploi d'ici la fin 1991, permettrait le renouvellement de 100 emplois à la SEMT-PIELSTICK, 263 emplois à l'Aérospatiale et 207 emplois à la Navale, soit 570 emplois au total.

D'autre part, la CGT estime "que la sous-traitance doit diminuer dans ces trois entreprises. En effet, celle-ci représente :

- à l'Aérospatiale, 40 % du plan de charges
- à la Navale 47 % de la production totale avec 600 000 heures de surcharge permanente
- à la SEMT, plus de 50 % du travail habituellement réalisé.

A l'énoncé de ces chiffres, on ne peut que plaider en faveur du renouvellement des effectifs qui doit impérativement passer par :

- l'embauche des jeunes,
- la mise en pré-retraite à 55 ans de tous les travailleurs qui le désirent avec des ressources décentes."

En conclusion, les syndicats et sections CGT de ces trois établissements précisent qu'elles agiront pour faire aboutir ces objectifs.



LES POMPIERS RÉCLAMENT LA RECONNAISSANCE DE LEURS DROITS

Impressionnants de calme et de dignité sous leur casquette bleue et rouge, ils arrivent sur leur lieu de rendez-vous, la symbolique place de la République à Paris. Ils sont plus de 50 000 pompiers venus de toute la France. Du jamais vu. "Sapeurs pompiers en danger" clamaient-ils refusant le projet de statut que le gouvernement leur a mijoté.

Les professionnels revendiquaient un vrai statut, tandis que les volontaires voulaient qu'on leur assure une réelle protection sociale. Ils sont venus de toute la France à l'appel de leur intersyndicale CFDT, CGC, autonomes, SNSPP, CFTC, avec le soutien de FO et de la CGT.

C'est ce que tous ces syndicats, sauf la CGT, avaient signé en avril

dernier, le nouveau statut publié en septembre et que celui-ci ne déchaîne par l'enthousiasme loin s'en faut, car s'il interdit de défiler en "tenue de travail" ce fameux statut "a omis", par contre d'intégrer la prime de feu dans le salaire de base comme le souhaite un grand nombre de pompiers. "Le statut envisage trop la militarisation de la profession" disent-ils. Quant aux bénévoles (220 000 en tout) rien n'est prévu pour eux en cas d'accident grave comme n'est prévue aucune définition du secours médical.

Alors que le gouvernement parle sans cesse de modernité "c'est un statut digne du musée" qui est proposé aujourd'hui. "Il ne comprend rien sur les qualifications, la grille des salaires, les conditions de travail et les moyens d'assurer les missions d'un véritable service public" déclarait le secrétaire du syndicat CGT majoritaire chez les professionnels.

En fait, réduire le budget sur la sécurité civile est criminel. La vie des pompiers comme celle des victimes en dépend. Ce n'est pas quand le sinistre arrive que les mesures peuvent être prises.

A L'IUT, UNE FORMATION DE MISE A NIVEAU BAC

Permettre à des personnes ayant interrompu leurs études secondaires de se "mettre à niveau" pour préparer l'Examen Spécial d'Entrée à l'Université. Cet examen équivalent aux Baccalauréats B et D permet d'accéder aux études supérieures (IUT ou BTS, Facultés) ou de suivre des formations professionnelles (type AFPA niveau III ou écoles spécialisées...).

La sélection des candidats se fait à partir de l'étude des dossiers puis de tests de connaissances (niveau classe de seconde environ) et d'un entretien individuel.

Tous les candidats doivent justifier d'une expérience professionnelle (2 ans). L'année peut être prise en charge financièrement par le biais des congés-formation pour les salariés. Les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier d'autres types de rémunération: AFR, FNE suivant leur dossier.

Renseignements complémentaires et inscriptions à l'IUT : Centre de Promotion - Service Formation Continue - 58, rue Michel Ange - Tél. 40.70.37.50. - poste 401.

Inscriptions: du 7 janvier 1991 au 30 avril 1991.

PLUS PRÈS, PLUS PRÊT.



SERVICES BLEUS, FACILE LA VIE!

Pour être plus proche de vous, plus près de votre vie quotidienne, EDF GDF SERVICES NANTES ATLANTIQUE met à votre disposition toute une gamme de services performants, utiles et agréables : LES SERVICES BLEUS. Le Paiement Mensuel pour simplifier votre gestion, l'Accueil Contrat Téléphonique pour vous faire gagner du temps, ou encore le Multi Services Minitel pour des informations personnalisées et à domicile, chacun des SERVICES BLEUS a été créé pour vous faciliter la vie et améliorer votre confort. Un conseil, une info, un dépannage... Il y aura toujours un SERVICE BLEU pour répondre à vos attentes. Avec les SERVICES BLEUS, nous sommes encore plus près, encore plus prêts.

**EDF
GDF**

**EDF GDF SERVICES
NANTES ATLANTIQUE**

LEROY HAMEL R.C.B. 307 845 388

"NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE
PUBLICITE"

S.A.R.L. au capital de 50 000 F

Siège social : 41, rue des Olivettes

44000 Nantes

R.C.S. Nantes

N° SIRET 32151228700012

Code A.P.E. : 5120

Gérant : M. Maurice ROCHER

Rédacteur en chef : Jean PERRAUDEAU

Associés à parts égales :

MM. M. ROCHER, G. GRAVOILLE,

J.-R. TEILLANT, Gilles BONTEMPS

PUBLICITE : Tél. 40.48.56.36.

REDACTION : Tél. 40.89.72.28.

TELECOPIE : 40.48.65.76.

Imprimerie Commerciale

32, bd Laënnec - RENNES

C.C.P. n° 52 987

INDRET N'EST PAS A VENDRE

Le syndicat CGT d'Indret et de Technicatome, avec la participation des représentants des fédérations CGT de l'Energie et des Travailliers de l'Etat se sont réunis le 5 décembre 1990 afin d'échanger leurs réflexions et leurs analyses respectives sur "l'éventuel rapprochement" de Technicatome et l'Ecan d'Indret.

Ceci faisait suite au communiqué publié aux personnels respectifs de l'Ecan d'Indret et de ceux de Technicatome, suite au communiqué de l'Administrateur Général du Commissariat à l'Energie Atomique et du Délégé

général de l'Armement en octobre 1990.

L'argument invoqué à cet effet était la complémentarité de ces deux établissements, dans l'élaboration et la réalisation de la propulsion nucléaire.

Les syndicats CGT dans chacune des entités concernées ont sans ambiguïté affirmé leur attachements aux spécificités, potentiel industriel et aussi statuts, missions et vocations de chacun.

Suite à ces entretiens, il s'est avéré qu'aucune "fusion" ne pouvait être envisagée sans spolier l'un et l'autre des intéressés et

sans que cela ne soit néfaste pour les personnels concernés.

Technicatome n'entend en aucun cas être absorbée par son éventuel "partenaire".

L'Ecan Indret craint et présente cette situation comme une privatisation larvée et qui met en péril son existence propre et notamment les droits statutaires régissant les personnels.

Le GIAT en a été le précurseur malheureux dans ce domaine.

Depuis des décennies, l'établissement d'Indret et la société Technicatome coopèrent sans que cela ait posé de problèmes

majeurs. La CGT se prononce pour une véritable coopération franco-française. Dans ce cadre, elle juge positive la collaboration entre l'Ecan Indret et Technicatome. Cela doit être réalisé dans le respect mutuel des deux entités et aussi dans le but de répondre aux besoins d'une Défense Nationale Indépendante.

Une assemblée générale rassemblant plusieurs centaines de personnels a permis d'instaurer un débat à l'échelle des enjeux.

Les deux fédérations CGT, et leur syndicat respectif, ont décidé :

- de rester en contact et d'échanger mutuellement les informations relatives à ce sujet,

- d'engager des actions coordonnées,

- de demander une entrevue à la D.G.A. et à l'Administrateur Général du C.E.A.

AFFIRMATION OSÉE

Le Ministre Claude Evin a estimé que l'objectif principal de la réforme hospitalière en préparation sera de soigner plus et mieux, mais sans dérapage des dépenses au-delà de ce qui est supportable par la Sécurité Sociale. Affirmation d'autant plus ambiguë quand on sait que, déjà, faute de couverture sociale ou de revenus, de nombreuses personnes et familles ne peuvent avoir accès aux soins nécessaires en temps voulu.

Pour vos fêtes de fin d'année
Réservez vos achats aux
Annonces des "NOUVELLES"

Amis lecteurs, présentez-vous des "Nouvelles" de Loire-Atlantique, vous aurez le meilleur accueil et contribuerez à renforcer les relations commerciales entre votre journal et les annonceurs.

jusqu'au 15 DÉCEMBRE

LE NOËL
RENAULT

avec

LA MAGIE
D'EURO DISNEY

Des Prix
Des Crédits
Des Reprises
Des Cadeaux

CENTRE AUTOMOBILE
DE L'ÉTOILE

VOIE EXPRESS PORNICHET

SAINT-NAZAIRE

40.70.35.07

RENAULT
DES VOITURES
A VIVRE



DES CADEAUX POUR TOUS LES GOÛTS

L'année 1990 se termine et, comme les précédentes, elle n'échappe pas aux traditionnelles "fêtes de fin d'année". C'est la période des réveillons, des réceptions familiales.

C'est la période des cadeaux, et des millions d'enfants seront en extase devant les jouets déposés dans les sabots et souliers, et cela, sous l'oeil amusé des parents ou du grand frère et de la grande soeur qui "n'y croient plus".

Si Noël fait la joie des petits, il n'en reste pas moins que les grandes personnes sont aussi sensibles à la coutume des cadeaux, quelle que soit leur valeur. Autant de joie se lit dans les regards, qu'il s'agisse d'offrir ou de recevoir.

Amis lecteurs, nous nous permettons de vous guider dans votre choix, en vous conseillant d'aller chez les annonceurs des "Nouvelles de Loire-Atlantique". Le meilleur accueil vous sera réservé. Et joyeux Noël à tous !



Pour Noël et la St-Sylvestre PENSEZ

CHRISTINE
COIFFURE A DOMICILE

Hommes et femmes - Mise en plis - Permanentes - Couleurs
Mèches, etc.

Un simple coup de fil et Christine se déplace

POUR VOUS COIFFER du lundi au samedi,
région Saint-Nazaire
et Presqu'île

TEL. 40.66.54.40

D.P.G. ☎ 40.24.81.89

DEPANNAGE — INSTALLATION — VENTE — S.A.V.
INTERVENTION RAPIDE — VEHICULE RADIO

• ELECTROMENAGER
Vente - Dépannage

• INDUSTRIEL

• BUANDERIE

• COLLECTIVITE

• PLOMBERIE

• DEVIS GRATUIT

• ANTENNE TV FM

• SERRURERIE

• VOLETS
ROULANTS

• BAIES ALU

• TAPISSERIE

• PEINTURE



Toute la littérature
Toute la philosophie
Toute l'économie

D'HIER ET
D'AUJOURD'HUI

dans une seule
librairie au
centre de Nantes

AU LIVRE OUVERT

21, rue du Calvaire - NANTES - Tél. 40.48.16.93.

EDITIONS SOCIALES
TEMPS ACTUELS - LA FARANDOLE
Spécialiste de la littérature pour la jeunesse
CONSULTEZ-NOUS POUR VOS BIBLIOTHEQUES

LA DIRECTION FÉDÉRALE ÉLUE A LA 30^e CONFÉRENCE FÉDÉRALE

Le Secrétariat :

BONTEMPS Gilles - 1er Secrétaire
 BUSSON Joël
 RICA Michel
 TEILLANT Jean-René

Le Bureau :

BONTEMPS Gilles	POTEL Danielle
BOUTET Michel	RAITIÈRE Véronique
BUSSON Joël	RICA Michel
CONSTANT Claude	ROCHER Gabriel
DOUSSIN Serge	TEILLANT Jean-René
GOUTY Michel	TESSIER Jean-Claude
MORINIÈRE Patricia	VINCE Yann
PERRAUDEAU Jean	

Le Comité Fédéral :

BONTEMPS Gilles	MICHELET Maurice
BOURMAUD Patrice	MOREAU Philippe
BOUTET Michel	MORINIÈRE Patricia
BUSSEUIL Pascale	PERRAUDEAU Jean
BUSSON Joël	PICAUD Michèle
CHAZAL Alain	POTEL Danielle
CHESNEAU Yannick	RAITIÈRE Véronique
CONSTANT Claude	RASTEL Gérard
CORPARD Joël	RICA Michel
DOUSSIN Serge	ROBERT Paul
FAVREAU Christian	ROCHER Gabriel
GERGOIN René	ROCHER Maurice
GOUTY Michel	ROQUET Bernard
GUILBAUD René	SALOMON Jean-Claude
GUILLE Marcel	TEILLANT Jean-René
JUSTY Marc	TESSIER Jean-Claude
LEON Didier	TEXIER Guy
LEROY Mado	TRARIEUX Catherine
MAGRE René	VERGNAUD Jacqueline
MARTIN Jean-Yves	VINCE Yann

La Commission de contrôle financier :

JAQUES Guy
 ROUSSEAU Jacques
 TILLARD Philippe

SOUSCRIPTION 70^e ANNIVERSAIRE DU P.C.F.

JE VERSE F A LA SOUSCRIPTION DU 70^e ANNIVERSAIRE DU PCF

Nom (M., Mme, Mlle) Prénom

Adresse

Code Postal Localité

Règlement à l'ordre de Gilles BONTEMPS, ci-joint par CCP par chèque bancaire

FEDERATION PCF - 41, rue des Olivettes - 44000 NANTES

SOUSCRIPTION 70^e ANNIVERSAIRE DU PARTI

4^e liste arrêtée au 6 décembre 1990

VETERANS

Yvon Tougnaud 200 F - André Allard 100 F - Gustave Benesteau 50 F - Robert Guiraud 200 F - Henri Gaudin 200 F - Lucien Morin 200 F - André Bernard 200 F - Anne et Gilles Gravoille 2^e versement 1 000 F. Sur la 3^e liste il fallait lire Jean Bourmaud 300 F et non 30 F.

SECTION DE NANTES

Cellule Joliot-Curie Dervallières : 700 F.

SECTION DE St-NAZAIRE

Cellule Jean de Neyman : 1 000 F Chantiers : Daniel Bengoehen 100 F - Cellule des municipaux : 800 F - Babette : 200 F - La Chesnaie : C.D.H. 110 F - Cellule Tenine : Jeanine et Daniel Mahé : 300 F - Cellule Tour du Commerce : 2 000 F - Lucien Troubat : 100 F - Martine Advenard : 100 F - Louis Advenard : 50 F - Georgette Guillaume : 100 F - Suzanne et Pierre Mahé : 500 F Cellule de la Bouletterie : 596 F - Béatrice Morand : 200 F Anonyme : 200 F - Cellule du

Petit Caporal : Gégé Rastel : 200 F - Cellule commune de Paris Hélène Le Gac : 100 F.
 300 F - Cellule des Marins : Pierre Marchand : 250 F.

SECTION DE LA BASSE-LOIRE

La section : 4 000 F - Savenay : Alain Seveno : 200 F.

SECTION DE LA BRIERE

Jocelyne Cadoret : 150 F - Trignac : Jeanine Fragneau : 100 F - Cellule de Gron : Jean-René Teillant : 400 F - Cellule de Crossac : M. Derouet : 600 F - Fernande Audouin : 100 F.

SECTION DE SAINT-SEBASTIEN

Jacques Rousseau : 3^e versement 200 F - Cellule Casanova : Fernand Bouancheau 300 F.

SECTION DE REZE

Vincent Lucas : 2^e versement 100 F.

SECTION DE SAINT-HERBLAIN

Peter Dontzow : 50 F - Cellule Viaud : M. Chauvin 100 F - Claude Frioux 2^e versement :

SECTION DE LA PRESQU'ILE GUERANDAISE

Cellule Langevin : 500 F - Cellule L. Michel : 600 F - M. et M^e Courroux : 60 F - M. et M^e Rose 50 F - Odette Menant : 100 F - Le Pouliguen : Léon Angleraud : 500 F - Cellule Marcel Paul : 600 F - M. Corbin : 50 F.

SECTION DU VAL DE LOIRE

Joël Busson : 300 F - Cellule Duclos, Ancenis : 200 F - J. et S. Bernage : 100 F - François Gauthier : 150 F.

SECTION DE CHATEAUBRIANT

Maurice Marchand : 100 F - Fernand Joly : 20 F - René Cloiseau : 30 F - Olivier Le Lijour : 300 F.

SECTION DES 3 RIVIERES

Cellule de Blain : 1 000 F - Patrick Forestier : 80 F.

30^e CONFÉRENCE FÉDÉRALE DE LA FÉDÉRATION DE LOIRE-ATLANTIQUE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Pendant près de 3 jours, les délégués à la Conférence Fédérale de Loire-Atlantique ont débattu de la politique de leur parti dans le cadre de la préparation du 27^e Congrès.

Ouverte le vendredi 7 décembre à Trignac, par quelques mots d'accueil du maire communiste, Jean-Louis LE CORRE, la trentième Conférence Fédérale s'est déroulée durant tout le week-end avec ses 163 délégués, et s'est terminée dimanche 9 décembre dans l'après-midi.

La préparation de cette Conférence a montré un progrès dans la

participation active des communistes à la préparation de leur congrès.

Ainsi, plusieurs milliers de camarades ont pris part à la discussion préparatoire à cette conférence dans les cellules, puis dans les 14 conférences de sections des deux précédents week-ends.

A l'image des Conférences de section, elle a été marquée par un débat large, riche, vif et serein.

Une discussion qui a porté notamment sur les principales grandes questions que contient le projet de résolution concer-

nant l'évolution de la situation internationale et son appréciation, le développement de notre politique d'union et de rassemblement, l'importance, plus que jamais, de disposer d'un parti communiste qui soit mieux encore le parti révolutionnaire, moderne, dont les gens ont besoin dans le département comme dans le pays.

Ce fut aussi une importante réflexion et discussion prenant en compte l'actualisation du programme du Parti communiste français.

Cette discussion s'est notam-

ment traduite par l'examen des 78 amendements au projet de résolution.

A l'issue de ce travail, le projet de résolution devait être adopté par une très large majorité. En effet, sur 163 délégués, 150 se sont prononcés pour le projet, 9 contre et 4 se sont abstenus.

Le ton de cette conférence reflète bien les progrès accomplis depuis trois ans par les communistes de Loire-Atlantique. Son contenu a montré que les communistes étaient plus que jamais au cœur des préoccupations des gens et des luttes, que

leur détermination était grande d'être encore plus offensifs face à la politique actuelle du pouvoir, pour se défendre et pour faire avancer avec les gens, d'autres choix.

Volonté aussi de s'adresser de façon beaucoup plus résolue aux différentes catégories de salariés, de femmes, de jeunes, de retraités...

La conférence devait enfin élire la nouvelle direction fédérale que nous communiquons ci-dessus, ainsi que la délégation au 27^e Congrès qui sera conduite par notre camarade Gilles Bontemps.

AVEC LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS DES MILLIERS DE PÈRES NOËL VERTS SUR LA BRÈCHE

A leur sujet, Léon Dujardin, secrétaire national, responsable du secteur "Solidarité en France", déclare : "Les Pères Noël Verts, ne s'adressent pas à tous les enfants ; ils sont particulièrement attentifs - et c'est même leur mission - à ceux dont les parents n'ont pas la possibilité de jouer le Père Noël revêtu de sa houppelande rouge. C'est alors que les Pères Noël Verts interviennent pour offrir un cadeau, un jouet. C'est la grande famille humaine qui permet l'ouverture de celle qui, parce qu'elle est confrontée à de multiples difficultés, s'enferme dans la logique de

l'échec. Tout adulte se sent concerné par les enfants, et d'abord les siens. Mais aussi, et dans la mesure où l'on peut donner ou faire quelque chose, par ceux des autres.

Je me souviens qu'autrefois, dans les villages, il arrivait souvent qu'une personne sans enfant, invitait un enfant d'une famille modeste pour Noël. Il y a peu de différence, entre cette solidarité naturelle d'hier et celle des Pères Noël Verts d'aujourd'hui, sauf que cette dernière, qui reste libre et volontaire, s'organise dans le cadre du Secours populaire français...".

POUR LES ENFANTS DÉSHÉRITÉS

A l'occasion des Fêtes de Noël, le 27 décembre prochain, Tourisme et Loisirs, organisme de Tourisme social, et le Secours Populaire Français unissent leurs efforts, pour offrir à des enfants déshérités une journée découverte de Paris.

Ce voyage en T.G.V. sera offert par le SPF à une quarantaine d'enfants, parmi les milieux défavorisés de Nantes et Banlieue.

DU CHAMP DE MARS... ... AU JAPON

Le Service Culturel de la F.A.L. organise du 3 au 20 décembre 1990, deux expositions, photos et céramiques à la Galerie Roger Portugal, rue Santeuil à Nantes.

Une série d'environ 40 photographies proposera au public, un résumé de l'histoire du champ de Mars. Lieu historique dans l'histoire de Nantes, "Le Champ de Mars" revivra au travers des spectacles, manifestations sportives ou revendicatives... en passant par le patin à roulettes ! "Formes d'hier à aujourd'hui" : de la

faïence de 1789 au Raku sans oublier le grès, tel est le thème de la présentation céramique. Une trentaine de créations sont proposées, rassurantes pour certaines, interrogatives pour d'autres... mais toutes de haute tenue.

Deux expositions à ne pas manquer. Galerie Portugal. Du 3 au 20 décembre 1990 - Rue Santeuil à Nantes.

Possibilité d'acquérir des créations. Entrée libre du lundi au samedi inclus de 14 h 30 à 19 heures.

RÉSULTATS DE LA TOMBOLA DES BONS DE SOUTIEN DE LA FÊTE DE NANTES 1990

- 6 475 1 voyage aller et retour Nantes-Paris pour 2 personnes en 1^{re} classe T.G.V.
 - 7 308 1 téléviseur portatif/radio
 - 5 643 1 balladeur/stéréo
 - 475 1 jambon
 - 7 162 1 grill-pain électrique
- ... et de nombreux autres lots pour les numéros :
2 035 - 059 - 717 - 3 525 - 1 487.

L'AÉROPORT DE NANTES-BOUGUENAIS TOUCHÉ

Au moment où une campagne de promotion de l'aéroport est engagé, celui-ci est concerné par la décision de suppression de lignes internationales réputées non rentables et non stratégiques.

Les liaisons directes de Nantes avec Düsseldorf, Milan et New-York tombent ainsi sous le couperet de M. Attali, PDG d'Air France.

On a peine à croire qu'il s'agit là d'un effet inattendu de la modernité sans cesse proclamée, de la "nécessaire ouverture sur le monde présentée comme la panacée à la prospérité des régions...".

Les communistes de Loire-Atlantique y voient surtout la conséquence inévitable de la politique de déréglementation méthodique du transport aérien dans notre pays. L'alibi de la perspective du "marché unique européen" ne change rien, dans ce cas non plus. Le résultat est le même que dans d'autres domaines, c'est-à-dire défavorable aux travailleurs et aux usagers concernés, défavorable aux échanges, au développement, à la décentralisation. Cette pseudo-modernité se juge certainement sur de tels gaspillages et de telles incohérences.

MIEUX VIVRE DANS LES CITÉS DÉCLARATION DE L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

Le Président de la République vient de présenter à Bron un plan pour la réhabilitation des banlieues. Force lui est de constater que, au fil des lois et des dispositions gouvernementales, tout s'est aggravé.

Les élus communistes et républicains ne sont que trop bien placés pour mesurer à quel point les problèmes de leurs communes sont étroitement liés à l'aggravation générale de la vie des gens : la baisse du pouvoir d'achat, le développement de la précarité et du chômage, l'échec scolaire, la crainte de l'avenir, l'insécurité, toutes ces questions relevant de la responsabilité nationale.

Les propositions du chef de l'Etat ont une caractéristique singulière : elles annoncent que l'Etat ne consentira pas un centime supplémentaire. François Mitterrand propose même de ponctionner à nouveau les ressources des communes alors que les dotations d'Etat qui leur sont attribuées sont en baisse constante depuis 1982 et que leurs charges augmentent.

Parler de la richesse d'une commune à partir de son revenu fiscal et donc pour l'essentiel de la taxe professionnelle sans prendre en compte les besoins, les revenus, les problèmes sociaux des habitants, c'est masquer toute la réalité.

Alors que l'Etat se défausse de ses responsabilités en incitant les communes à payer davantage, le président de la République annonce un renforcement de la tutelle à tous les niveaux, de l'Etat au quartier, par la mise en place de ce qu'il appelle lui-même une "unité de commandement". C'est la volonté déjà exprimée par le projet Joxe-Baylet de briser l'autonomie communale.

Pour ne pas se retrouver dans quelques années avec des centaines de nouveaux quartiers en "difficulté", les habitants et les communes des banlieues ont besoin de mesures concrètes et immédiates.

Notamment : - le subventionnement à 40 % de la réhabilitation des cités, de toutes les cités ;

- un service de l'Education nationale

à la hauteur des exigences de formatino si justement exprimées par la jeunesse lycéenne ;

- des emplois stables et bien rémunérés qui répondent au droit au travail et non pas à de nouveaux caudex au patronat ;

- la construction de logements sociaux de qualité, à la hauteur des besoins et dans toutes les villes sans exception.

Les communes ont besoin de moyens financiers accrus pour faire face à leurs responsabilités en matière d'aménagement et d'habitat, de développement des équipements et des services publics, de politique sociale, culturelle et sportive répondant aux besoins des habitants.

Les maires et les élus sont prêts à assumer pleinement leurs responsabilités si on leur en donne les moyens car les communes sont le lieu où se vivent et s'expriment les problèmes, où s'élaborent les solutions, où se prennent les décisions pour et avec les gens eux-mêmes, les habitants et les jeunes des cités.



LES ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS MANIFESTENT LE 12 MAI 1990 À PARIS CONTRE LE PROJET JOXE-BAYLET

AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION FÉDÉRATIVE DES MAIRES DE LOIRE-ATLANTIQUE, DES VOIX SE FONT ENTENDRE CONTRE LE PROJET JOXE-BAYLET

Oui, de nombreuses voix se sont fait entendre à ce congrès de Donges, critiques à l'égard du projet Joxe-Baylet. Bien sûr, les maires communistes qui ont attiré l'attention depuis plusieurs mois, des autres élus contre les dangers recelés dans ce projet de loi, n'ont pas manqué d'intervenir.

"Il faudrait, a déclaré Marc Justy, président de l'ADECRA et maire de Saint-Joachim, que tous les maires se prononcent, toutes tendances confondues, pour annuler ce projet, car il porte bel et bien atteinte à l'autonomie communale : on voudrait nous faire croire que la coopération, aujourd'hui, ça n'existe pas.

Nous avons ici même de nombreux exemples...".

Le sous-préfet ainsi que le député socialiste Mme Dieulangard n'ont pas convaincu l'assemblée des "bienfaits" du projet. Olivier Guichard rappelait qu'un amendement de son collègue Philippe Vasseur demandant que "toute commune doit pouvoir conserver son autonomie, si elle le désire" a été refusé par les députés socialistes dans la commission nationale qui travaille sur le sujet. Voilà une attitude bien suspecte qui n'a échappé à personne. Marc Justy avait demandé au président de l'association Luc Dejoie, qu'un débat de fond

ait lieu sur le projet de loi Joxe-Baylet, considérant sa gravité contre la démocratie, les finances communales, la décentralisation, l'avenir des collectivités locales.

Le président y a répondu favorablement. Une demi-journée d'information et de travail aura donc lieu.

Les élus communistes et républicains qui, le 12 mai 1990 manifestaient à Paris, pour attirer l'attention contre le projet, peuvent se réjouir. D'autres voix se font entendre aujourd'hui avec eux ou à côté d'eux. Il est possible, comme l'a déclaré Marc Justy de remettre en cause le projet du gouvernement.

DU 13 AU 24 DECEMBRE 1990

E. LECLERC



Personne ne vous Oblige à Réveillonner, Mais à ce Prix...

GUIGNOLET
FIN J.B.A. 15°
la bouteille de 1 litre **20^F 55**

GRENACHE CEPAGE NOBLE
APPELLATION RIVESALTES
CONTROLEE
la bouteille de 1 litre **17^F 05**

PINEAU DES CHARENTES
EXTRA VIEUX 17°
la bouteille de 75 cl **48^F 80**
soit le litre : 65,07

WHISKY GRANT'S FINEST
SCOTCH 40°
la bouteille de 70 cl **57^F 15**
soit le litre : 81,64

LOT PUNCH OLD NICK
PLANTEUR 16° + PUNCH OLD
NICK PECHE 16°
le lot de 2 bouteilles de 70 cl **51^F 20**
soit le litre : 36,57

PISTACHES MAITRE PRUNILLE
le lot de 2 sachets
x 250 g **14^F 05**
soit le kilo : 28,10

MELANGE EXOTIQUE
le lot de 2 sachets x 250 g **6^F 50**
soit le kilo : 13,00

ASSORTIMENT BISCUITS SALES
CABARET
300 g **9^F 60**
soit le kilo : 32,00

GROS PLANT VDQS
DOMAINE DES CORBINIERES
1989
la bouteille **12^F 00**
soit le litre : 16,00

CRABE FANCY KING
120 g net égouttés **32^F 20**
soit le kilo : 268,33

SAUMON FUME NORVEGIEN
bande prétranchée 600/900 g **79^F 50**
le kilo

HOMARD SURGELÉ
250 g **14^F 90**
soit le kilo : 59,60

CREVETTES NORDIQUES
SURGELÉES
90/120, le sachet de 1 kilo **22^F 00**

RIESLING MEDAILLE
la bouteille de 75 cl **19^F 50**
soit le litre : 26,00

COFFRET DE 2 CAVIARS
SEVRUGA
+ 2 MIGNONNETTES
DE VODKA
30 g **130^F 80**

MUSCADET SUR LIE
CUVÉE ÉMERAUDIE
la bouteille de 75 cl **17^F 20**
soit le litre : 22,94

LOT DE 2 POTS BEURRE
SAUMON + CRABE
SAUMON + CREVETTE
100 g **11^F 65**
soit le kilo : 116,50

ŒUFS DE LOMPE
NOIR + ROUGE
le lot de 2 pots (200 g) **19^F 05**
soit le kilo : 95,25

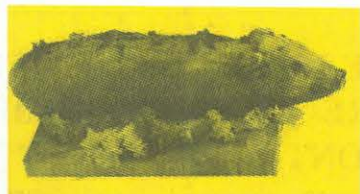
SAUMON ENTIER SURGELÉ
1,2 kg à 1,4 kg **17^F 10**
le kilo

PINTADE PAC
le kilo **18^F 90**

DINDE DE LOUÉ
le kilo **43^F 15**

BOUDIN BLANC
AU PORTO
le kilo **17^F 45**

BLOC FOIE GRAS
DE CANARD MI-CUIT
la boîte de 200 g **33^F 90**
soit le kilo : 169,50



COCHON DE LAIT
FARCI A LA GALANTINE
PUR PORC
le kilo **68^F 10**

6 BOUCHÉES A GARNIR
PIDY
150 g **3^F 25**
soit le kilo : 21,67

COQUILLES
SAINT-JACQUES CELTIGEL
40 % NOIX SURGELÉES
la boîte de 2 x 110 g **13^F 25**
soit le kilo : 60,23

POMMES NOISETTES
MAC CAIN SURGELÉES
le kilo **6^F 20**

GARNITURE
BOUCHÉE A LA REINE
le lot de 2 (800 g) **13^F 10**



ASPERGES
SON EXCELLENCE
58 cl (335 g) net égouttés **12^F 60**
soit le kilo : 37,61

ŒURS DE PALMIER
le bocal de 45 cl
(220 g) net égouttés **10^F 50**
soit le kilo : 47,73

MARRONS ENTIERS
NATURELS
la boîte 4/4 (570 g) **7^F 25**
soit le kilo : 12,70

PETITS POIS CAROTTES
EXTRA-FINS
la boîte 4/4 (530 g) **3^F 95**
soit le kilo : 7,45

HARICOTS VERTS
EXTRA-FINS
la boîte 4/4 (460 g) **6^F 80**
soit le kilo : 14,79

HAUTES COTES DE BEAUME 88
la bouteille
de 75 cl **27^F 80**
soit le litre : 37,07

CHATEAU LACROIX
DU CHEVALIER
87 MÉDOC
la bouteille de 75 cl **21^F 00**
soit le litre : 28,00

STE MAURE RIBLAIRE
45 % M.G.
200 g **6^F 95**
soit le kilo : 34,75

PETIT PONT LÉVÊQUE
LEVASSEUR
3/4 (220 g) **8^F 35**
soit le kilo : 37,95

CAMEMBERT
DUC NORMAND NOIR
45 % M.G.
250 g **9^F 70**
soit le kilo : 38,80

BRIE CLAUDEL
60 % M.G.
le kilo **23^F 90**

ROQUEFORT RIGAL
pain entier, le kilo **61^F 90**



COFFRET CHAMPAGNE
C. LAFITTE BRUT
+ CHAMPAGNE C. LAFITTE ROSÉ
+ PORTO QUINTA DE MONTE
REDONDO BLANC 19°
le lot de 3 bouteilles
de 75 cl **179^F 10**
soit le litre : 79,60

ANANAS SIROP TRANCHES
ENTIÈRES RIO BRAVO
la boîte 3/4 (580 g) **2^F 85**
soit le kilo : 4,91

MACÉDOINE FRUITS
SAINT-MAMET
1 062 g **12^F 40**
soit le kilo : 11,68



KASSANOVA FRIGÉCRÈME
SURGELÉ
MOKA/COGNAC -
CACAO/CARAMEL -
VAN/FRAMBOISE
1 litre **28^F 40**

BUCHE PILPA SURGELÉE
GRIOTTE - DES ILES
1 litre **16^F 30**

GRANDE FINE COGNAC
HARDY*** 40°
la bouteille de 75 cl **73^F 60**
soit le litre : 105,14

CHATEAU RIPAILLE 89
SAUTERNES
la bouteille de 75 cl **73^F 00**
soit le litre : 97,34

COTEaux DU LAYON
SAINT-AUBIN 89
la bouteille de 75 cl **19^F 80**
soit le litre : 26,40

COTES DU RHONE VILLAGES
TÊTE CUVÉE
le magnum **38^F 50**
soit le litre : 25,66

VIEILLE ÉGLISE
COTES
DU MARMANDAIS
le magnum **23^F 80**
soit le litre : 15,86

COTES DU RHONE VILLAGES
CELLIER
DES DAUPHINS
le jéroboam de 3 litres **99^F 90**
soit le litre : 33,30

- ANCENIS, Saint-Gereon
- BASSE-GOULAIN, route de Clisson
- BLAIN, route de Nantes
- CHATEAUBRIANT, route de St-Nazaire
- CLISSON, route de Nantes
- GUERANDE, Av. Anne-de-Bretagne

- NANTES - LA HALUCHERE, route de Paris
- NANTES-PETIT-PORT
- ORVAULT, route de Rennes
- PONTCHATEAU, route de Nantes
- PORNIC, rue Jean-Sarment
- REZE, Atout Sud, autoroute de Pornic

- REZE, route de La Rochelle
- ST-BREVIN-LES-PINS, av. R. Poincaré
- ST-HERBLAIN, Atlantis
- ST-NAZAIRE, "Le Petit-Caporal"
- ST-NAZAIRE, "Le Point-du-Jour"
- ST-NICOLAS-DE-REDON, av. J.-Burel